

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura  
**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura  
**Band:** 5 (1934)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Le Bureau central du tourisme jurassien  
**Autor:** Riat, G.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-823758>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 05.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Dans une chanson demeurée très en faveur chez les Jura-siens composée par Vernier, le refrain proclame :

« *Rien au loin ne vaut notre Jura* »

et quelque part, le bon poète jurassien écrivait : « Sur le sol helvétique, il est un petit coin de pays : « le Jura » dont on n'oublie point une fois qu'on l'a vu, la douce et noble image. »

Nombreux sont les visiteurs de notre pays s'associant à cet hommage et qui ne peuvent bannir de leur mémoire le visage séduisant de notre Jura dont la douceur est faite de l'harmonie de ses paysages de prés et de bois, mollement ondulés et de la noblesse du romantique décor de ses ravins profonds aux eaux vives et des majestueux entablements de ses sommets rocheux.

C'est avec un orgueil bien légitime que les Jurassiens, si fiers de leur beau pays, entendent et applaudissent à ces compliments flatteurs. Ils sentent que par delà les beautés du paysage, l'hommage s'adresse aux habitants de cette rude terre rauracienne, formés à la discipline et trempés pour les luttes de la vie. Les Jurassiens, réservés et discrets, seraient tentés de garder jalousement pour eux-mêmes les beautés dont la nature a été si prodigue envers eux !... L'initiative du Secrétaire de la Société Jurassienne de Développement vient heureusement corriger ce que cette réserve et cette discrétion pourraient avoir d'excessif.

Faire mieux connaître les beautés de sa petite patrie, n'est-ce pas une des formes de ce patriotisme dont les « Jurassiens » ont « le Culte profond ».

J. B.

## LE BUREAU CENTRAL

### du Tourisme Jurassien

Qu'est-ce en somme que le Bureau Central du Tourisme Jurassien ? Pourquoi a-t-il été institué ? Comment doit-il fonctionner et où aura-t-il son siège ? Voilà les premières questions auxquelles il est peut-être nécessaire de répondre afin de renseigner ceux qui s'intéressent au développement touristique de notre région.

Il y a déjà quelques années que l'idée de créer un organe central de propagande touristique pour le Jura avait été lancée. Elle avait paru excellente au soussigné et c'est pourquoi il s'est attaché plus particulièrement à sa réalisation.

Il eut l'occasion de présenter un rapport à ce sujet lors de la dernière assemblée générale de la Société Jurassienne de Développement qui eut lieu à Tramelan le 6 août 1933 et à laquelle assistaient les représentants des différentes Sociétés de Développement du Jura au nombre de 9 (soit celles de Laufon, Delémont, Porrentruy, Saignelégier, Tramelan, Tavannes, St-Imier, Neuve-

ville et Moutier), ainsi que les représentants des communes, tout particulièrement de Tramelan.

Il fut convenu de donner suite au projet présenté, et la question de principe fut décidée. Restait à choisir la localité dans laquelle le Bureau Central du Tourisme Jurassien aurait son siège. Après quelques explications fournies par le soussigné, l'assemblée opta pour Delémont.

Pourquoi Delémont? La question est bien simple à résoudre et elle le fut aussi facilement. Delémont bénéficie en effet d'une situation géographique excellente, de voies de communication non moins bonnes, est facilement accessible à tous puisque c'est en somme le point central du Jura auquel convergent les lignes de chemin de fer. Delémont se trouve aussi tout près de très grandes villes et de ce fait a pu se familiariser depuis longtemps avec les questions qui touchent à la vie économique de notre pays.

Ainsi fut fait, et Delémont sera donc le siège du Bureau Central du Tourisme Jurassien.

Jusqu'à présent, les neuf sections de la Société Jurassienne de Développement ont travaillé d'une façon très autonome, étant soutenues moralement et financièrement par la société-mère. Celle-ci leur a toujours accordé des subsides intéressants, ce qui leur a permis d'exécuter des travaux non moins intéressants, soit guides, dépliants, cartes, etc.

Ces différentes sections reçoivent aussi de la Société Jurassienne de Développement un subside annuel pour l'entretien d'un bureau de renseignements. Ces bureaux de renseignements travaillant séparément dans les diverses régions du Jura, il est facile à concevoir que leurs efforts dispersés ne peuvent obtenir qu'un résultat très dispersé aussi.

Dans notre idée, le Bureau Central du Tourisme Jurassien, tout en laissant l'autonomie aux sections, doit être un organe central connu chez nous, en Suisse et à l'étranger, où les demandes de renseignements devront être adressées et d'où partiront toutes les indications utiles pour les intéressés.

Une bibliothèque complète devrait être constituée, comprenant tous les guides, tableaux, cartes, prospectus, en un mot tous les moyens de propagande publiés par les différentes sociétés de développement, ainsi que ceux non moins importants édités par la Société Jurassienne de Développement elle-même. Ces documents, sous la main d'un secrétaire capable, devraient être mis à la disposition des intéressés en tout temps et à chaque instant.

Il s'agirait aussi pour ce bureau de renseignements, non seulement d'envoyer des prospectus, des circulaires à qui les demande, mais encore d'en provoquer la demande, c'est-à-dire d'éveiller l'intérêt pour notre pays parmi les agences de voyages





Delémont

Phot. Enard, Delémont.

suisses et étrangères, d'organiser une propagande intense et intelligente, d'attirer l'attention sur notre Jura qui est encore beaucoup trop peu connu et qui pourtant mérite de l'être.

Le Bureau Central du Tourisme Jurassien devrait se charger de faire une réclame avisée, de proposer aux sociétés, aux écoles surtout, de notre pays et d'ailleurs, des voyages dans le Jura, d'en établir l'itinéraire et l'horaire, de fournir tous renseignements utiles concernant le trajet en chemin de fer, en autocar, à pied, avec indication chaque fois du temps nécessaire, du prix de la couche et des repas, etc. Il devrait également publier des articles dans les différentes revues du pays et de l'étranger, et être à même de donner des conférences touchant le tourisme dans le Jura.

Lorsque ce Bureau Central du Tourisme Jurassien aura l'activité que nous lui rêvons, nous sommes persuadés qu'il rendra grand service à notre pays tout entier. Il fera abstraction des différents petits intérêts locaux, tout en étant disposé à les soutenir et à les protéger tous, indifféremment et indistinctement. Ce ne sera plus la région de Porrentruy, de Neuveville, de Laufon, de Delémont, des Franches-Montagnes ou d'ailleurs, ce sera tout d'abord le Jura, le Jura Bernois qui comprend tant de belles vallées, qui comprend tant de belles combes, de belles montagnes, de beaux horizons, tant de belles choses. Et ce sera pour le Jura, pour son bien, pour son développement qu'il travaillera !

DR G. RIAT.